3

LES COTEAUX ET PAYS COUPÉS

PAYS COUPÉS DES VOLCANS

01

Ce très vaste ensemble est compris entre les massifs des Monts Dore (1.02) et du Cézallier (1.03) à l'ouest, le Défilé du Val d'Allier (9.01) et les Limagnes du Brivadois (6.04) à l'est. Il s'étend jusqu'aux franges de la Chaîne des Puys au nord (1.01) et à l'agglomération clermontoise.

1. SITUATION

Il désigne un ensemble de rivières coulant vers l'Allier (et leurs affluents), qui descendent du Sancy ou du Cézallier, globalement orientées ouest-est jusqu'à la vallée et les gorges de l'Alagnon (9.05) : Sianne, Voireuse, Ruisseau d'Auze, Couze d'Ardes, Couze de Valbeleix, Couze Pavin, Couze Chambon, Monne, Veyre, Auzon. Cet ensemble paysager est une zone de transition entre les Hautes-Terres et la plaine. Il fait écho aux Pays coupés du Livradois (3.02).

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 3. Les coteaux et pays coupés.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 3.01 A Plateau de Massiac / 3.01 B Plateaux et vallons de Blesle / 3.01 C Plateau de Lempdes / 3.01 D Plateau de la Chapelle-Marcousse / 3.01 E Plateaux de Vodable et du Lembron / 3.01 F Plateau de St-Diéry / 3.01 G Plateau d'Olloix / 3.01 H Plateau de Cournols / 3.01 I Montagne de la Serre.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 PAYS COUPÉS PAR LES COUZES ET LEUR VALLÉE

Les pays coupés sont des endroits «marginaux», dans le sens où ils forment les marges de deux territoires bien distincts, un plateau et une plaine. Ce sont des «espaces entre», qui tiennent à la fois du plateau et de la plaine sans en être entièrement. On pourrait dire aussi que ce sont des «franchissements» ou des «seuils». Ces espaces ont suffisamment d'épaisseur pour être identifiés de manière singulière, ceci au travers de la caractéristique pratique suivante : coupés par les rivières et les vallons (ou creusés par ces rivières), il est plus compliqué qu'ailleurs de les traverser perpendiculairement à ces traits de coupe. Il en découle, dans ces pays, un sens particulier et contraint de l'usage du territoire. Certains «pays coupés» auvergnats ont plus d'épaisseur que d'autres, ou sont géographiquement localisés de manière plus favorable que d'autres. C'est par exemple le cas pour la partie nord des pays coupés des Volcans près du bassin d'activité de Clermont-Ferrand. Les reliefs des «coupes» sont parfois plus doux aussi, ce qui a pour corollaire la quantité de

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

3.01

Plateau herbagé dominant Blesle entre la Voireuze et la Bave

vallons ou de gorges. Ces quatre composantes basiques (épaisseur, localisation géographique, force du relief, nombre des coupes) sont les quatre niveaux d'indication du type de pays coupé dans lequel on se trouve.

2.2 DES FORMES GÉOLOGIQUES MARQUANTES

Cet ensemble de paysages offre une succession de bassins d'effondrement et de défilés séparés par des reliefs souvent d'origine volcanique. Il en résulte une morphologie très complexe relevant de deux temps différents :

1. Un socle ancien métamorphique recouvert par les coulées volcaniques, les sédiments ou au contraire dégagé par l'érosion fluviatile. Les vallées creusées dans le socle s'orientent suivant des lignes de faille, des pans rocheux qui pointent dans les versants, des blocs surélevés (horsts) ;
2. Des phénomènes volcaniques très étalés dans le temps, adoptant de nombreuses formes, qui ont recouvert les formations plus anciennes, les masquant et orientant les formes d'érosion ultérieures : coulées anciennes aujourd'hui dégagées par l'érosion qui forment des coulées inversées particulièrement caractéristiques (plateau de Bergonne, chaux de Ternant, Chaux de Fromental...), coulées récentes non encore dégagées par l'érosion (coulée du Tartaret au fond du lit de la Couze Pavin, coulée du Puy-de-Montchal dans le lit de la Couze Pavin à St-Diéry...), cônes récents aux formes massives (Puy des Paroux, Puy de Sarran...)...

2.3 UNE GRANDE DIVERSITÉ DE SITUATIONS PAYSAGÈRES LIÉE À LA GÉOLOGIE ET AU CLIMAT

Cette complexité géologique, et celle des sols qui en résultent, ajoutée au large étagement en altitude de 500 mètres à 1200 mètres et une certaine sécheresse du climat (le secteur est protégé par les reliefs du Sancy des influences venant de l'ouest) engendrent une très grande variété des terroirs, des potentialités agronomiques et types de mise en valeur, et donc des paysages.

2.4 PLUSIEURS TYPES DE TERROIRS

On peut distinguer schématiquement plusieurs types de terroirs qui correspondent à des modes de mise en valeur différents parfois complémentaires.

Les fonds de vallée dans la partie haute : les cours d'eau s'encaissent dans le substrat et forment des gorges profondes. La vallée elle-même est peu exploitée. Prés et pacages étroits laissent à peine deviner le cours d'eau. Ces espaces ont tendance à disparaître. Les cours d'eau ont été longtemps utilisés comme force motrice et de nombreux moulins ponctuaient leur cours. Aujourd'hui, ce patrimoine architectural et technique tend à disparaître ne laissant visibles que des corps de bâtiments souvent imposants.

Les fonds de vallée dans la partie moyenne ou basse : ce sont des fonds de vallée recouverts d'alluvions récentes où l'exposition et la qualité du sol ont permis le développement d'une arboriculture très largement mêlée à des prés ou petits champs.

Sur les flancs de vallée en partie haute : les pentes fortes sont laissées exclusivement à la forêt. On a alors des peuplements qui diffèrent selon leur mode d'exploitation et l'exposition.

En altitude, on observe : des formations où domine le hêtre, parfois en mélange avec le sapin (qui supporte mal les climats trop secs) ou le pin ; une chênaie pubescente (jusqu'à huit cents mètres d'altitude sur versants bien exposés), parfois entrecoupée de cordons d'érables ou de frênes dans les talwegs plus humides et de peuplements de pins sur les sols les moins épais ; des plantations d'épicéas qui suivent les découpages du parcellaire et qui forment des trouées dans ce couvert de feuillus dominants.

Les plateaux : sur sols maigres et caillouteux parfois hygromorphes, ces terroirs ingrats ont été peu cultivés. Lorsqu'ils l'ont été, la nécessité de les épierrer a entraîné la constitution de pierriers en cordons aujourd'hui encore très visibles, mais envahis par des ronciers et broussailles. Ils étaient surtout parcourus par des moutons. Ils ne font plus guère l'objet aujourd'hui d'exploitation agricole sauf dans certains secteurs particuliers où on a alors de grandes parcelles en cultures ou des prairies (plateau de Pardines...).

Les pentes des coteaux bien exposés sur formation argilo-calcaire : sous bonne exposition, ils sont des terroirs privilégiés pour la viticulture. Le vignoble a autrefois couvert l'ensemble des pentes moyennes. La partie haute, où les terres étaient plus fortement chargées en éboulis basaltiques, était plus souvent laissée à la forêt. La présence du vignoble ancien est attestée par les tonnes de vignes (petit abri viticole situé en pleine parcelle de vigne). Après la forte régression du vignoble, la structure du parcellaire en bandes étroites et les terrasses restent visibles. Là où les pentes sont trop fortes pour permettre la mécanisation, ces terroirs ont évolué vers la friche : fourrés de prunelliers, églantiers... Les bas de pentes où la topographie est moins forte, ont souvent été repris par des cultures céréalières en champs ouverts.

Les "plaines" et « fonds » des bassins : ce sont des lieux de grandes cultures en champs ouverts qui aujourd'hui encore sont largement exploités (bassin du Lembron).

2.5 LES VALLÉES FRUITIÈRES

Le département du Puy-de-Dôme était, dans les années soixante, le deuxième département français en terme de production fruitière. L'importance de cette production est encore visible dans les paysages des vallées des Pays Coupés. En Auvergne, c'est dans cet ensemble de paysages que cette pratique paysagère reste la plus vivante.
Les plus beaux exemples se trouvent dans la vallée de l'Auzon, sur le versant entre Chanonat et Le Crest (pommiers, cerisiers...), dans la vallée de la Monne près de Saint-Amand-Tallende et Saint-Sandoux. Plus vers le sud, à certains endroits comme vers Champeix, les versants recouverts de terrasses en friche témoignent de l'importante activité viticole qui reste encore très active aux environs de Boudes. Une vision plus large fait apparaître à l'échelle de l'Auvergne une sorte de « bande fruitière » allant de Vieille-brioude jusqu'au nord de Clermont-Ferrand sur les coteaux de Limagne où la culture de la production fruitière est encore perceptible bien qu'à l'état de vestige.

Bourg médiéval de Blesle

2.5 DIVERSES FORMES D'INSTALLATIONS HUMAINES AU COURS DE L'HISTOIRE DANS LES VALLÉES

Contrairement aux autres ensembles de paysages appartenant à la famille des *Pays coupés*, les vallées des *Pays coupés des volcans*, du fait essentiellement de leurs caractéristiques climatiques et de leurs assez grandes dimensions n'ont pas été des obstacles aux déplacements humains. Elles ont fait d'ailleurs l'objet d'installations multiples depuis les grottes troglodytiques (sur le coteau de Perrier, de Jonas, de La Roche Blanche...), en passant par une forte occupation au Moyen Âge que traduit la présence des vieux ponts médiévaux (Neschers, Saint-Amand-Tallende, Saint-Floret, Champeix...) et les bourgs médiévaux célèbres comme Blesle, Saint-Saturnin et Saint-Amand-Tallende, jusqu'au développement actuel important de l'habitat résidentiel qui remplit rapidement les coteaux de Chanonat, de Tallende, de Perrier du fait de la proximité des agglomérations de Clermont et d'Issoire et de la rapidité d'accès aux entrées de vallées qu'a généré la construction de l'Autoroute A75.
L'alignement et l'étalement des zones d'habitats individuels de Tallende et du Crest, sous le coteau de la Montagne de la Serre, sont peut-être les plus spectaculaires tant ils donnent l'impression que tout le territoire est recouvert par une urbanisation monocorde. Emerge de la « nappe » de maisons la tour du Crest qui domine le vallon et l'autoroute A75.
Les propositions du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Grand-Clermont visent à maîtriser le phénomène avec l'objectif d'accueillir 75% des nouveaux habitants dans les « cœurs urbains ». 15% de l'accueil est réservé à sept « pôles de vie » identifiés en fonction du développement et de l'organisation des transports. Les 15% qui restent se répartissent entre toutes les autres communes.

2.7 UN PROCESSUS DE RETOUR AUX DYNAMIQUES NATURELLES D'UNE ANCIENNE VALLÉE EXPLOITÉE : LA VALLÉE DE LA MONNE

Parmi ces formes de présence humaine dans ces vallées, l'une des plus singulières est peut-être celle disparue des paysans qui descen-

3.01

daient moudre le grain au bord de la Monne et qui habitaient les maisons en ruine du village de Riberolles. Le pont du Moyen Âge, le village abandonné sous la végétation, la nature des chemins... confèrent au lieu une atmosphère étrange.
La vallée de la Monne, en amont de Saint-Saturnin jusqu'à Monne, bien qu'aussi accueillante que les autres vallées et aussi proche de Clermont-Ferrand, a été préservée de toute installation résidentielle par son *classement au titre de la politique des sites de l'État* en 1979. Deux projets de construction ont déclenché la prise de conscience de la fragilité de cette vallée encaissée de la Monne : un très vaste monastère sur le rebord nord de la rupture de pente réalisé en 1977 et un projet de micro centrale hydraulique qui n'a pas été réalisé du fait du classement du site.
Il a résulté de ce classement que l'apparence de la vallée est redevenue quasiment « sauvage » : une végétation de qualité s'y est tranquillement développée. La richesse de la flore et l'évolution des dynamiques naturelles ont été étudiées précisément dans le périmètre du site. Un article de *la Revue des Sciences Naturelles d'Auvergne* (vol. 70, 2006) en rend compte. Il s'intitule *Flore et dynamique des végétations des gorges de la Monne en 1996-2006. Éléments pour leur gestion patrimoniale* (par Michel Frain) : « Le site classé des gorges de la Monne est d'une grande richesse floristique et écologique : environ cinq cents plantes vasculaires ont été recensées en 1996 et 2003 ; trente-et-une sont des espèces remarquables dont cinq sont protégées en France ou en Auvergne. Avec des versants contrastés nord et sud, des variations notables de l'altitude et un contexte mésoclimatique d'abri, les végétations sont très variées et certains habitats sont reconnus d'intérêt prioritaire comme les *ravins à tilleuls* et l'*aulnaie ripisylve*. Durant la période 1996-2003, l'évolution du milieu est principalement due au passage de la tempête de décembre 1999 : les pinèdes et des chênaies ont souffert ; la régénération se fait naturellement au profit d'une strate herbacée riche en espèces ; des fourrés se constituent sous les pins couchés et non exploités rendant le milieu impénétrable. Le versant sud occupé par des pelouses, des landes et des fourrés évolue suivant une dynamique naturelle lente et perceptible : en sept ans, des landes sont devenues sénescentes et des genêts à balais se sont desséchés ; de plus, la callunaie a parfois supplanté une landine à armoise champêtre ; la diversité élevée sur ce versant méridional est liée notamment au maintien d'un pâturage ovin libre près de Randols [...] ».

2.8 L'ORIGINALITÉ DU BASSIN DU LEMBRON

Le Lembron est un espace très typé et porteur d'images fortes. Ce bassin encore très agricole est fermé par des reliefs volcaniques. Ces coulées inversées dégagées par l'érosion fluviatile restent sous forme de plateaux qui dominent le site.

2.9 LES VILLAGES QUI DOMINENT AVEC DES VUES SPECTACULAIRES

De nombreux villages ont été construits en hauteur et sont issus de situations défensives comme Dauzat, Lavelle, Saint-Diery, Bergonne, Vodable, Villeneuve, Lembron, Chalus, Crest, Pardines. Ils dominent les vallées, plaines et plateaux et offrent des panoramas spectaculaires. La perspective depuis la tour du Crest sur la plaine de l'Allier et la vallée de la Monne en direction de Saint-Saturnin avec en enfilade le bourg de Saint-Amand-Tallende, l'église médiévale de Saint-Saturnin et le massif du Sancy est l'un des meilleurs exemples de la qualité de ces points de vue.
Cette forme d'installation, d'origine militaire, est d'ailleurs à rapprocher voire à mettre en commun avec l'ensemble de paysages voisin des Défilés du Val d'Allier (9.01).

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ANCIENNES TERRASSES ET MAISONS DE VIGNE

3.2 LES COTEAUX DE CHAMPS DE FRUITIERS

Village de Leyvaux

Couleurs d'automne sur les versants des couzes

3.3 LES JARDINS VIVRIERS DES BOURGS LES PLUS ANCIENS

Par exemple, à Saint-Saturnin, Saint-Amand-Tallende (au bord de la Monne), Champeix, etc. Ces trois sites de jardins s'organisent autour de ponts médiévaux.
(*cf. Exemples de projets locaux : la réhabilitation des terrasses et jardins de Champeix. + cf. Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme, Diren Auvergne, 2009)*

3.4 LES PONTS

De toutes les époques (du Moyen Âge aux années soixante-dix), la diversité et la quantité de ponts liées à l'occupation humaine importante des nombreuses vallées, font de cet élément architectural un « écosymbole » (élément symbolique de notre relation à l'environnement naturel) de cet ensemble de paysages. L'existence des habitants s'est organisée et s'organise encore par rapport à certains d'entre eux qui ont été ou sont des points de jonction et de repère importants à l'intersection entre nature et culture.
(cf. Grandes composantes de paysages : diverses formes d'installations humaines dans les vallées au cours de l'histoire)

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 VUES PLONGEANTES ET PANORAMIQUES

- Vues plongeantes sur de vastes espaces et des points de vue exceptionnels : un très beau panorama lointain sur Perrier depuis le route départementale 32 à Malbattu permet une approche de ces paysages ;
- Vues plongeantes très intéressantes sur l'ensemble de la vallée de la couze Pavin depuis la montée de Chidrac à Lavelle ;
- Vues en contre-plongée sur les pentes de Lavelle, de Pardines et de Chidrac montrant toute la sensibilité de ces groupements de pente en secteur dégagé ;
- Vues panoramiques depuis les bourgs construits sur les hauteurs comme celui du promontoire du Crest par exemple ;
- Vue depuis le puy d'Ysson près de Solignat par-dessus les plateaux avec en ligne de mire la tour de Montpeyroux.

4.2 LES SILHOUETTES DES VILLAGES SUR PENTE OU EN CRÊTE

Les exemples sont nombreux et l'on peut citer aussi bien des bourgs que des villages isolés : Solignat, Vodable, Le Crest, Augnat, Mazoire, Ardes, Brugelot...

4.3 LES GROTTES ET INSTALLATIONS TROGLODYTES DE PERRIER ET LA ROCHE BLANCHE

Les coteaux des pays coupés orientés au Sud ont été propices à l'installation d'habitat troglodytes aujourd'hui nettement visibles depuis les bas de vallées. *(cf. Grandes composantes des paysages : diverses formes d'installations humaines dans les vallées au cours de l'histoire)*

4.4 LA VALLÉE DES SAINTS, LE CIRQUE DES MOTTES, LA SOURCE DE BARD

Les roches ocre-rouges de la vallée des Saints érodées par l'eau et le vent en cheminées de fée de couleur génèrent un paysage étonnant, peut-être le plus « exotique » de l'Auvergne.

4.5 L'EXPÉRIENCE DES GORGES

Les gorges de Rentières creusées par la couze d'Ardes et les gorges de Courgoul dans la vallée de la Couze de Valbeleix sont les exemples les plus célèbres.

4.6 LES COTEAUX VITICOLES DE BOUDES

La vigne domine le village de Boudes et oc-

3.01

Depuis Vichel, vue sur le Lembron

cupe une partie du coteau orienté au sud. La coulée de lave au sommet du coteau et la forme en cuvette au pied participent d'un microclimat favorable à la culture de la vigne.
(cf. Grandes composantes des paysages : les vallées fruitières + plusieurs types de terroirs.)

4.7 LA VALLÉE DE LA MONNE

La vallée de la Monne anciennement habitée et cultivée, est aujourd'hui recouverte de forêts de feuillus. La présence des habitations enfouies sous la végétation au bord de la Monne lui donne une apparence de « vallée fantôme ».
(*cf. Grandes composantes des paysages : un processus de retour aux dynamiques naturelles d'une ancienne vallée exploitée, la vallée de la Monne*)

4.8 LE PARC DE LA BATISSE PRÈS DE CHANONAT

C'est un témoignage célèbre de l'histoire des jardins au 18e siècle.
(cf. Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme, Diren Auvergne, 2009)

4.9 LE HAMEAU DE RANDOLS DANS LA VALLÉE DE LA MONNE

Le hameau est un îlot habité par les religieux sur un versant de la vallée de la Monne entièrement boisé. La gestion des alentours par les religieux, exerçant un faible niveau de pression sur le milieu est exemplaire. L'atmosphère du hameau s'en ressent.
(cf. Exemples de projets locaux : la gestion des alentours du hameau de Randol + Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme, Diren Auvergne, 2009)

4.10 L'EXPÉRIENCE DU CIEL ET L'OBSERVATION DES OISEAUX

La montagne de la Serre et le plateau de Pardines sont des lieux réputés pour l'observation des oiseaux. La richesse des espaces, en partie agricoles et en partie abandonnés à la reconquête végétale spontanée est propice à la présence de nombreuses espèces. Ils forment de plus un belvédère privilégié sur le goulet topographique situé en fond de Limagne pour observer les oiseaux migrateurs en automne.

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

Les secteurs bénéficiant de la proximité du bassin d'Issoire subissent des **EXTENSIONS RÉCENTES SOUS FORME PAVILLONNAIRE** qui constituent de nouveaux pôles d'urbanisation.

UNE FORTE DIMINUTION DE LA SUPERFICIE EN VIGNOBLE

Les coteaux exposés à l'est sur substrat calcaire ont été largement exploités en vignobles jusqu'à une époque récente, postérieure à la crise du Phylloxéra. Leur forte régression a laissé des pans entiers de coteaux en friches où l'on décèle encore les trames du parcellaire.

LA RÉGRESSION RAPIDE DE LA CULTURE DE LA POMME

Dans les vallées, à l'aval, les vergers ont là aussi largement régressé. Ils ont été le plus souvent arrachés, laissant la place à de grandes cultures, à des prairies ou à des friches.

LA MÉCANISATION DES GRANDES CULTURES ET L'AGRANDISSEMENT DES TRAMES PARCELLAIRES

UNE EXTENSION DES BOISEMENTS ET PLANTATIONS SYLVICOLES SUR LES PENTES DES VALLÉES